



Pour diffusion immédiate

Communiqué de presse

Report de l'examen de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec

La FSQ-CSQ s'inquiète des impacts directs pour les personnes candidates

Montréal, le 20 janvier 2023. – La Fédération de la Santé du Québec (FSQ-CSQ) reçoit avec beaucoup d'intérêt le rapport de vérification sur l'examen d'admission à la profession d'infirmières, rendu public récemment par le commissaire à l'admission aux professions, tout en exprimant des préoccupations sur l'une des trois recommandations.

D'entrée de jeu, la FSQ-CSQ est satisfaite que le commissaire ait déposé avec empressement un premier rapport d'étape, ce qui démontre l'urgence de faire la lumière sur l'ensemble des éléments ayant pu porter préjudice aux candidates et candidats à la profession. « De nombreuses personnes sont affectées par cette situation et sont fortement inquiètes de la suite des choses sur leur parcours d'insertion professionnelle. Aussi le report de l'examen à l'automne pour l'ensemble des candidates à la profession pourrait maintenir en situation de stress de nombreuses personnes », explique Isabelle Dumaine, présidente de la FSQ-CSQ.

Dans ce contexte, cette dernière se demande s'il ne serait pas préférable de permettre aux candidates de passer l'ancienne version de l'examen dès le mois de mars prochain.

Impacts financiers et professionnels réels

Outre cet enjeu qu'elle soulève, la FSQ-CSQ est également préoccupée par le fait que ce retard d'entrée dans la profession entraînera des conséquences réelles pour les personnes concernées. « Puisque le commissaire se soucie des autres enjeux d'équité liés au processus d'admission, nous voulons attirer son attention également sur les impacts financiers et professionnels subis par les personnes dont la reconnaissance du statut d'infirmière serait retardée de plusieurs mois. Ces personnes subiront en effet des pertes salariales et ne pourront pas exercer pleinement leur champ de compétences, ce qui affectera les équipes de travail déjà surchargées », constate Isabelle Dumaine.

En terminant, la présidente de la FSQ-CSQ invite le commissaire à considérer ces éléments dans sa réflexion et à en tenir compte dans le cadre de son prochain rapport d'étape.

Profil de la FSQ-CSQ

La Fédération de la Santé du Québec (FSQ-CSQ) représente plus de 5 000 infirmières, inhalothérapeutes et infirmières auxiliaires travaillant dans des établissements de tous les secteurs de la santé : centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS), centre hospitalier de réadaptation, centre de réadaptation en dépendance et Héma-Québec.

Renseignements

Claude Girard
Conseiller en communication
Cellulaire : 514 237-4432
Courriel : girard.claude@lacsq.org